



# Partenariat association-entreprises

## Checklist « avant de se lancer »

(septembre 2024)

### Avant de contacter les entreprises et de solliciter de partenaires, avez-vous pensé :

- à identifier les forces et les faiblesses au sein de votre association ?
- à définir la raison d'être, la vision, la mission et les valeurs de votre association ?
- à nommer un chef de projet ou à constituer une équipe de bénévoles ?
- à vérifier que votre association était bien éligible au mécénat ?
- à identifier les projets pour lesquels vous recherchez des fonds ?
- à réaliser un budget prévisionnel pour chaque projet ?
- à lister vos besoins et vos attentes vis-à-vis des entreprises ?
- à lister les temps forts de votre association ou de ses projets qui permettront d'inviter vos partenaires ou les entreprises que vous ciblez ?
- à définir votre offre et les contreparties que vous souhaitez proposer ?

à identifier les entreprises ou les fondations qui soutiennent déjà des projets dans votre domaine d'intervention ?

à identifier les PME du territoire et leurs dirigeants qui pourraient soutenir votre projet ?

à réaliser un dossier de présentation personnalisable ?

à rédiger une convention de collaboration ou de mécénat ?

à concevoir de nouveaux outils ou supports de communication ?

à bâtir un argumentaire pour expliquer à l'entreprise le mécénat (dans le cas où votre association est éligible)

à mobiliser vos réseaux et les acteurs de l'association ?

à remercier vos partenaires actuels de leur engagement et à leur proposer en avant-première votre projet ?

à définir un processus de gestion interne des contacts et de leur suivi ?

C'est en réalisant tous ces points que votre démarche aura le plus de chances de réussir.

>> Pour en savoir plus, consultez l'ensemble de notre Guide pratique « [Partenariat et mécénat](#) ».

*ORAVEO pour le Crédit Mutuel*